

SCRIPTORIUM

BULLETIN CODICOLOGIQUE

Normes de la revue Scriptorium

1. Les citations bibliographiques seront uniformisées selon les principes suivants

– Monographie

Prénom (ou initiale), nom de l'auteur (en petites capitales), titre de l'ouvrage (en italique), lieu de publication, date de publication. Tous les éléments sont séparés par des virgules. Le cas échéant figurera entre parenthèses et en italiques le nom de la collection dont fait partie l'ouvrage.

Exemples :

Jean MALLON, *Paléographie Romaine*, Madrid, 1952.

M. ZERDOUN BAT-YEHOUDA, (éd.) *Le papier au Moyen Âge : histoire et techniques*, Turnhout, 1999 (*Bibliologia*, 19).

– Article de périodique ou contribution à un ouvrage collectif

Prénom (ou initiale), nom de l'auteur (en petites capitales), titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (en italique), tomaiison, année, pagination, page citée (si l'on veut renvoyer à un point particulier de l'article).

Exemple :

Monique-Cécile GARAND, "À propos du scribe Rothardus de Saint-Vanne de Verdun", *Scriptorium* 47, 1993, p.222-229, à la p.225.

N.B. : le libellé " p. 222-229 " sera employé de préférence à tout autre (p. 222-29, p. 222-9).

Références abrégées :

Si une référence doit être répétée, on conservera uniquement l'initiale et le nom de l'auteur en petites capitales, suivis du titre (éventuellement tronqué) en italique ou entre guillemets selon qu'il s'agit d'un ouvrage ou d'un article, accompagnés de la page citée.

Exemple :

J. MALLON, *Paléographie Romaine*, p. 43 ; M. ZERDOUN BAT-YEHOUDA, *Le Papier au Moyen Âge*, p. 20 ; M.-C. GARAND, " À propos du scribe Rothardus ", p. 227.

Tout autre type d'abréviation, notamment s'il nécessite l'utilisation d'un acronyme, sera annoncé explicitement à la première occurrence.

Exemple : Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de lieu, de date ou de copiste (ci-après Catalogue des manuscrits datés).

Exemple : Catalogue des manuscrits datés français, ci-après CMD-F.

2. Les citations des cotes de manuscrits seront uniformisées selon les principes suivants

Le ms. ou les mss (Hs. et Hss en allemand), nom de la ville en langue d'origine (ou dans celle de la notice pour les noms couramment traduits), nom de la bibliothèque en langue d'origine (éventuellement abrégé : BL pour British Library, BM pour Bibliothèque municipale, etc. ; se reporter éventuellement à la liste des lieux de conservation figurant sur le site de la revue *Scriptorium*).

Exemples :

Ms. Paris, BNF, lat.1244. Mss Munich, BSB, Clm442 et Gall.25. Ms. Copenhague, KB, G.K.S. 275 c 8°